

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 20688**

Intitulé

BTS : Brevet de technicien supérieur « Systèmes numériques » Option A : informatique et réseaux

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Recteurs d'académie - Chanceliers des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

201 Technologies de commandes des transformations industrielles

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Rechercher et/ou exploiter des documents techniques en français ou en anglais.

Identifier le besoin du client et établir un cahier des charges d'avant-vente.

Analyser un cahier des charges et extraire les spécifications associées à sa réalisation dans une situation de bureau d'études.

Réaliser l'analyse fonctionnelle, comportementale et structurelle d'un produit dans une situation de réalisation.

Proposer des solutions pour répondre aux besoins du cahier des charges dans un contexte technico-économique contraint.

Établir un plan d'organisation pour réaliser un projet.

Réaliser ou mettre en œuvre et valider une solution.

Organiser et suivre le processus de maintenance d'après-vente.

Élaborer et/ou mettre en œuvre le processus de réception, dans une situation de livraison.

Assurer la disponibilité du système ou des services dans une situation d'exploitation et de continuité de service.

Assurer le support client dans le cadre d'un contrat de service ou d'un service après-vente.

Encadrer une équipe.

Les compétences de ce technicien s'articulent autour de sept domaines :

- 1) *communiquer* : rechercher et structurer des informations techniques, présenter des informations à des interlocuteurs identifiés, assister des utilisateurs, s'entretenir d'une problématique professionnelle ; analyser l'expression d'un besoin client, collecter des données commerciales ;

- 2) *organiser* : maintenir les informations, formaliser l'expression d'un besoin, organiser et/ou respecter la planification d'un projet ; assumer le rôle total ou partiel de chef de projet ; travailler en équipe ;

- 3) *concevoir* : analyser un cahier des charges, analyser et compléter un dossier de spécifications techniques, définir l'architecture globale d'un prototype ou d'un système ; valider le choix d'une architecture matérielle/logicielle, contribuer à la définition des éléments de recette au regard des contraintes du cahier des charges, recenser les solutions existantes répondant au cahier des charges, contribuer à la modélisation de tout ou partie d'un produit ;

- 4) *réaliser* : câbler et/ou intégrer un matériel, adapter et/ou configurer un matériel, installer et configurer une chaîne de développement, développer un module logiciel, tester et valider un module logiciel, documenter une réalisation matérielle/logicielle ;

- 5) *installer* : préparer la solution et le plan d'action, mettre en œuvre une solution matérielle/logicielle en situation, effectuer la recherche d'un produit avec le client, installer un système d'exploitation et/ou une bibliothèque logicielle ;

- 6) *exploiter* : superviser le fonctionnement d'un produit matériel/logiciel, analyser les comptes rendus d'exploitation ;

- 7) *maintenir* : diagnostiquer les causes d'un dysfonctionnement, proposer des corrections ou des améliorations, dépanner une installation matérielle/logicielle, assurer la traçabilité.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce technicien répond aux besoins des trois secteurs suivants :

- *l'informatique scientifique* : calcul dans le domaine des sciences exactes, modélisation, essais, recherche fondamentale, informatique en temps réel ;

- *l'informatique industrielle* : automatisation et maintien en fonctionnement des réseaux contraints par des exigences de production ; applications logicielles destinées au pilotage des chaînes et des systèmes de production ; simulation et interfaces hommes-machines ;

- *l'informatique du temps réel et de la mobilité* : programmation des logiciels intégrés à des produits industriels dans le domaine des télécommunications, des transports, de l'automobile, de l'aéronautique, etc.

Administrateur de réseaux, informaticien industriel, technicien télécoms et réseaux, technicien supérieur en informatique, technicien bureau d'études, développeur d'applications, intégrateur de systèmes et réseaux, installateur de

systèmes informatiques.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1101 : Assistance et support technique client

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le règlement d'examen comporte 6 épreuves structurées en 7 unités sanctionnant les conditions de la certification. 3 unités sont évaluées par contrôle en cours de formation au cours de deux années et permet de délivrer 120 crédits.

Domaine professionnel

U4 Étude d'un système numérique et d'information

U5 Intervention sur un système numérique et d'information

E6 Épreuve professionnelle de synthèse

U61 Rapport d'activité en entreprise

U62 Projet technique

Domaine général

U1 Culture générale et expression

U2 Langue vivante : anglais

U3 Mathématiques

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé 5 ans.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Universitaires, enseignants, professionnels
En contrat d'apprentissage	X		Universitaires, enseignants, professionnels
Après un parcours de formation continue	X		Universitaires, enseignants, professionnels
En contrat de professionnalisation	X		Universitaires, enseignants, professionnels
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Universitaires, enseignants, professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Code de l'éducation articles D643-1 à D643-35

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 26 février 2014 modifié

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

2981 diplômés (session 2013) BTS systèmes électroniques+ BTS IRIS

Autres sources d'information :

Enquête génération du Céreq (

<http://www.cereq.fr/index.php/themes/Acces-aux-donnees-Themes/Enquetes-d-insertion-Generation>).

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Lieu(x) de certification :

Diplôme délivré sous l'autorité des Recteurs d'académie

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Consulter les sites suivants :

1) Portail « Admission Post-Bac » (APB) :

<http://www.admission-postbac.fr/>

2) Site de l'ONISEP :

<http://www.onisep.fr/>

Historique de la certification :

Fusion du BTS systèmes électroniques (arrêté du 23 septembre 2003 modifié) et du BTS « informatique et réseaux pour l'industrie et les services techniques » (arrêté du 19 juillet 2002 modifié)